

DOSSIER N° DP 042 147 26 00230

Déposé le : 29/07/2026

Sur un terrain sis à : 4 RUE DE LA CHAZETTE

147 BD 1080, 147 BD 1905

Pour : Installation d'un auvent sur une terrasse
existante

DESTINATAIRE

Monsieur FLEURY Marc

4 rue de la Chazette

42600 MONTBRISON

**CERTIFICAT DE DECISION DE NON OPPOSITION A UNE DECLARATION PREALABLE
DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

Le Maire au nom de la commune certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de Monsieur FLEURY Marc enregistrée sous le numéro DP 042 147 26 00230 pour le projet ci-dessus référencé depuis le 29/08/2026.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

A MONTBRISON, le 01/09/2026

Pour le Maire,
Arlette SURGEY,
Adjointe déléguée



Observations :

Taxe d'aménagement : pour toute demande d'autorisation d'urbanisme déposée à compter du 01/09/2022, une déclaration devra être effectuée par les redevables auprès des services fiscaux, dans les 90 jours suivant l'achèvement de la construction (au sens de l'article 1406 du CGI), sur l'espace sécurisé du site www.impots.gouv.fr via le service « Biens immobiliers ».

